Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Arrêté N° 2023_CONC_89

Le Président, Georges CRISTIANI

ARRÊTE DU PRESIDENT

Aix-en-Provence, le 19 septembre 2023

Arrêté modifiant l'arrêté 2023_CONC_75 portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- VU le Code général de la fonction publique,
- VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 modifiée relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code général de la fonction publique.
- VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la Fonction Publique de l'État, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière,
- VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale.
- VU le décret n°2011-558 du 20 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

- VU le décret n°2011-559 du 20 mai 2011 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux,
- VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- VU le décret n°2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- VU le décret n°2022-122 du 4 février 2022 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19,
- VU le décret n°2022-529 du 12 avril 2022 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 notamment son article 2,
- VU l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- VU l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation.
- VU le recensement des besoins effectué par les Centres de Gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- VU l'arrêté 2022_CONC_61 du 17 octobre 2022 portant ouverture par le Centre de gestion des Bouches-du-Rhône pour le compte des Centres de gestion de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023,
- VU l'arrêté 2023_CONC_74 du 29 août 2023 portant composition du jury des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023.
- VU l'arrêté 2023_CONC_75 du 29 août 2023 portant organisation de l'épreuve écrite des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2023,
- VU l'arrêté 2023_CONC_88 du 18 septembre 2023 modifiant l'arrêté CONC_2023_74 du 29 août 2023 portant composition du jury des concours externe, interne, interne spécial et troisième concours d'accès au grade d'animateur territorial, session 2023.

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

ARRÊTE

- ARTICLE 1 : La liste des candidats admis à concourir pour le concours externe d'Animateur territorial session 2023 est mise à jour conformément au document annexé au présent arrêté.
- ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.
- ARTICLE 3 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.





Publié le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|------------------|----------------|-----------|---|
| ABDELFETTAH | | Karim | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | Cedric | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| ADOLPHE | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| ADOLITIE | | Counc | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| AFROUKH | AFROUKH | Fadila | |
| ALLAIS | | Guillaume | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| ALLART | ALLART | Agnès | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : |
| | | | livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| AMIR | AMIR | Nawalle | |
| ANDRADE-NASO | ANDRADE | Sylvie | |
| AOUNI | | Bilel | |
| ARSISI | ARSISI | Margaux | |
| ATLANI MURISASCO | ATLANI | Laetitia | |
| ATTOUT | | Aniss | |
| AUDIBERT | GIANNINI | Marie | |
| AUDIGIER | AUDIGIER | Raphaële | |
| AUVRAY | AUVRAY | Lucie | |
| BACCARA | BEN FREDJ | Aida | |
| BADIANE | HERVE | Clémence | |
| BARACHINI | BARACHINI | Léa | |
| BARET | | Romain | |
| BARSONA | BARSONA | Diamondra | |
| BEFVE | BEFVE | Emeline | |
| BEJAOUI | | Alexandre | |
| BENEDETTO | BENEDETTO | Carole | |

Publié le 20/09/2023

ID : 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|----------|---|
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| DENI AZIZ | | late - | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| BEN LAZIZ | | Juba | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| BENZEKRI | GHABI | Sophia | |
| BERCHI | BERCHI | Olivia | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| BERNARDI | BERNARDI | Carla | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| DENIVARDI | DERIVARDI | Cana | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| BERTHOLET | | Anthony | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| BIER | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | Jaramy | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | Jeremy | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| BINI | BINI | Florence | |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60

<u>www.cdg13.com</u> 5/21



Reçu en préfecture le 20/09/2023 Publié le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|----------|---|
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| DOCOUET | POCOUET | Emilia. | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| BOSQUET | BOSQUET | Emilia | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| BOUBEKEUR | BOUBEKEUR | Hamel | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| BOUHENNAF | | Bilal | |
| BOURGUE | BOURGUE | Marion | |
| BOURI | BOURI | Sarah | |
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| BRIGLIA | BRIGLIA | Lucrezia | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| BRIMA | BRIMA | Soraya | |
| BROITMANN | | Damien | |
| BRUN | BRUN | Mélanie | |



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-----------------------|----------------|------------|---|
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| CARREL | | lavia | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| CARREL | | Joris | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| CARRETERO | CARRETERO | Lou | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| CARTA | | Kevin | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| CARTA | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| CASABIANCA- AUTARD | | Benjamin | |
| CAUSSE | CAUSSE | Pauline | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| CAYOL | ALIDOR | Élodie | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | ALIDOR | LIOUIE | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| CHANET | | François | |
| CHANUT | | David | |
| CHAVELI | | Christophe | |

<u>www.cdg13.com</u> 7/21



Publié le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|----------|---|
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| СНЕМКНІ | TALBI | Naima | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| CHEWKHI | TALDI | INdillia | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| COLNARD | COLNARD | Cinthy | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| COLNARD | COLNARD | Cinthya | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| COLOMBAIN | HERAUD | Florence | |
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | Simon | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| DAGOUMEL | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| DELLISTE | | Quantin | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| DELLISTE | | Quentin | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|------------|--|
| DEMARIA | | Jonathan | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| DEMESY | | Julien | |
| DENIS | DENIS | Clémence | |
| DEPREZ | DEPREZ | Maurine | |
| DI COSTANZO | DI COSTANZO | Émilie | |
| DIDDI | | Thibaut | |
| DI DOMENICO | DI DOMENICO | Christelle | |
| DINOIA | DINOIA | Carole | |
| DI PASQUALE | DI PASQUALE | Laura | |
| DOUMENJOU | GANDOLFI | Barbara | |
| DUMAS-MITON | DUMAS-MITON | Anne | |
| DURAND | DURAND | Marine | |
| EL ASMAILI | AFTISSE | Nadia | |
| EL AZZOUZI | EL AZZOUZI | Layla | |
| EL HADDAD | | Younes | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| EL HERZI | | Najib | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| ELORRIAGA | BIGI | Vanessa | |
| FANTIN | FANTIN | Marion | |
| FERRI | FERRI | Virginie | |

<u>www.cdg13.com</u> 9/21



Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023

ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Publié le 20/09/2023



Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|----------|---|
| FINE | | Quentin | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation |
| | | | d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| FLORES | | Germinal | |
| FONDÉ | FONDÉ | Karine | |
| FRENOIS | FRENOIS | Cyrielle | |
| GALIBERTI | CARAVAS | Laetitia | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| GALINDO | GALINDO | Julie | |
| GASPARRO | | Vincent | |
| GAUTHIER | GAUTHIER | Laurence | |
| GIANARIA | GIANARIA | Nathalie | |
| GIBIAT | | Emmanuel | |
| GIOVAGNOLI | GIOVAGNOLI | Armel | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : |
| | | | livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|------------------|----------------|------------|---|
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| GIOVINAZZO | | Paniamin | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| GIOVINAZZO | | Benjamin | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| GIUSTI | CIORDIA | Emilie | |
| GOBINDRAM-ISRAEL | | Johann | |
| GOUSPY | GOUSPY | Fanny | |
| GUISSET | | Ugo | |
| HAKIMI | | Mohsen | |
| | | Abdellatif | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| HAMDANI | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| HAIVIDAINI | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| HAMMAMI | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | ADOLLEL ADDEC | Karima | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | ABOU EL ABBES | Karima | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| HENRIQUES | HENRIQUES | Anaïs | |
| | L | I. | I . |



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|---------------|-------------------------|----------------|--|
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| HOLMES | HOLMES | Manon | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| HOULIER | HOULIER DE VILLEDIEU | Melaine | |
| IANNUZZI | IANNUZZI | Lisa Graziella | |
| INCONSTANTE | DEVEAU | Charley | |
| JACQUINET | | Nicolas | |
| JAUREGUIBERRY | JAUREGUIBERRY | Luisina | |
| JEDDIOUI | JEDDIOUI | Ilham | |
| JINIAN | JINIAN | Tsoline | |
| LAFONT | LAFONT | Emilie | |
| | | Cecile | Pièce d'identité en cours de validité Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| LAMARQUE | CHATRON-COLLIET | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| LECOINTE | LECOINTE | Sabrina | |
| LEGROS | LEGROS | Céline | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| LEMAIRE | ARECCHI | Pascale | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | Pascale | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60

<u>www.cdg13.com</u> 12/21



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|--------------|--|
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| LEONARDI | LEONARDI | Mélanie | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| LONOT | | Diamida | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| LONGT | | Pierrick | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| LUCCI | LUCCI | Victoria | |
| LUCIDO | LUCIDO | Alicia | |
| MACIEJEWSKI | MACIEJEWSKI | Lise | |
| MALLEM | | Ishak | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| MALLET | MALLET | Fabienne | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| MANZI | | Alexandre | |
| MAOUA | MAOUA | Kim | |
| MARRE | MARRE | Camille | |
| MARTIN | HERRERA | Clémence | |
| MARTINEZ | MARTINEZ | Pauline-Anna | |
| MARTINEZ | | Anthony | |
| | | 1 | |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60

<u>www.cdg13.com</u> 13/21



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|----------------|---|
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| MELLALI | MELLALI | Lina | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| MELLAH | MELLAH | Lina | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| MIGLIORINI | | Simon | |
| MOHAMED | | Moudjibou | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| MOSCUETTI | MOSCUETTI | Manuat | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| MOSCHETTI | MOSCHETTI | Margot | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| MOUNIED | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| MOUNIER | | Franck | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| MOUT | MOUT | Megane | |
| NACEUR | NACEUR | Zohra | |
| N'DIAYE | N'DIAYE | Anta | |
| NEU | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | NDOMBI | Aude-Alexandra | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60

Reçu en préfecture le 20/09/2023 Publié le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|----------------|----------------|-----------|---|
| NGINN | NGINN | Isabelle | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| NOUNTAL VAN TU | NOUVEN VAN TU | Cabrialla | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| NGUYEN VAN TU | NGUYEN VAN TU | Gabrielle | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| NKOYOCK-HAZERA | NKOYOCK-HAZERA | Augustine | |
| NOAMANE | MZATI | Imen | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| NOGBOU | | Axel | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| NOGBOO | | Axei | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | OLSEN | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| OLSEN | | Mélissa | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| ORTEGA | ORTEGA | Stéphanie | |
| PACOUIL | PACOUIL | Amandine | |
| PAGANO | PAGANO | Chiara | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60



Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|----------------|--------------------|------------|--|
| PAUCHARD | | Sylvain | |
| PAVAN | DUTRA TINE E SILVA | Camila | |
| PEREZ | PEREZ | Audrey | |
| PIEYRE-BONNIOL | PIEYRE | Margaux | |
| POITEVIN | POITEVIN | Jessica | |
| PRUNSTER | | Christian | |
| RAHNI | | Karim | |
| RAMADIER | RAMADIER | Pauline | |
| RAMAEKERS | RAMAEKERS | Pauline | |
| RANCURELLO | | Vincent | |
| REGGAD | REGGAD | Nawel | |
| RICCI | RICCI | Sylvie | |
| RICQUEBOURG | ALLEGRE | Mélanie | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : |
| | | | livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| RIDOLFI-MARION | RIDOLFI | Charlotte | |
| RIZK | RIZK | Sara | |
| ROBLES | ROBLES | Coralie | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de |
| | | | haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| RODA FERNANDES | RODA FERNANDES | Marilou | |
| ROMAN | ROMAN | Angelique | |
| ROSE | ROSE | Adeline | |
| ROUBIN | | Christophe | |
| ROUCHON | | Jérémy | |
| ROUVIERE | | Axel | |

<u>www.cdg13.com</u> 16/21

Publié le 20/09/2023

ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|-----------------|---|
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| ROVERA | | Lino | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| ROVINI | ROVINI | Marine | |
| ROZIER | | Brice | |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| RUCHON | | David-Alexandre | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| TROUTON | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| SAGUET | | Antony | |
| | | Marie-Lou | Pièce d'identité en cours de validité |
| SALSON | SALSON | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| SANCHIS | | Paul | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60

<u>www.cdg13.com</u> 17/21



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-----------------------|-----------------------|-------------|--|
| SENANE | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | Fawzi | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| SERVIGNE | | Jean-Pierre | |
| SIC | SIC | Julie | |
| SIFFERT | | Matthieu | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de |
| | | | haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| SOULIER | | Williams | |
| SOUTOUL | SOUTOUL | Emilie | |
| STOSSE | | Anis | |
| TAGLIAFICO | TAGLIAFICO | Maeva | |
| TALBI | | Omar | |
| TELLI | TELLI | Léa | |
| THOMA DIT BRUNIERE | THOMA DIT BRUNIERE | Olivia | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| TIZI | TIZI | Lilia | |

<u>www.cdg13.com</u> 18/21



Reçu en préfecture le 20/09/2023

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023



ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|----------------|----------------|------------|---|
| TOCHE | TOCHE | Marion | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | Abdoulatuf | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| TOU ADIVA | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| TOILABIYA | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| TROVA GONZALEZ | GONZALEZ | Amélie | |
| VARIN | VARIN | Amélie | |
| | VERGARI | Elise | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| VEDCADI | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| VERGARI | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| VIAL | VIAL | Emeline | |
| VIAL-JAIME | | Hugo | |
| VIGNAND | | Sébastien | Pièce d'identité en cours de validité |
| | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60



Publié le 20/09/2023

ID: 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|-----------|---|
| VOLLE | | Charlotte | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | VOLL 5 | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | VOLLE | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| | | Emeline | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| WAGNER | WAGNER | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| WAGNER | WAGNER | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| WALTER | WALTER | Vanessa | |
| YESIL | CELIK | Aynur | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| YOUSSFI | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | Vacina | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | Yacine | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| ZAIDI | ZAIDI | Tiphany | |
| | 1 | i | |

<u>www.cdg13.com</u> 20/21



Publié le 20/09/2023 ID : 013-281300038-20230919-2023_CONC_89-AR

Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023

Pôle Emploi Territorial Service Concours

CONCOURS EXTERNE D'ANIMATEUR TERRITORIAL - SESSION 2023 | Liste des candidats admis à concourir

| Nom d'usage | Nom de famille | Prénom | Pièce(s) à fournir pour concourir |
|-------------|----------------|--------|---|
| ZERAI | | Mehdi | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |
| ZERGDJENAH | ZERGDJENAH | Myriam | |
| | | | Pièce d'identité en cours de validité |
| ZUNINO | | | Titre ou diplôme classé au moins de niveau 4, ou qualification reconnue comme équivalente, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois des animateurs territoriaux |
| | | Louis | Pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis : décision favorable rendue par le CNFPT |
| | | | Pour les parents de 3 enfants dispensés des conditions de diplôme : livret de famille ou attestation CAF |
| | | | Pour les candidats reconnus comme sportifs, arbitres ou juges de haut niveau dispensés des conditions de diplôme : attestation d'inscription sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports |

194 candidats

Les Vergers de la Thumine - CS10439 Boulevard de la Grande Thumine 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 tél. 04 42 54 40 60

<u>www.cdg13.com</u> 21/21